

Compte-rendu du premier Conseil de l'école élémentaire  
En date du 05/11/2024

• **Tour de table avec présentation**

Sont conviés :

- IEN : Mme Rougié
- Enseignants : Mmes Bontemps (directrice), Naon, Lapeyre-Serradeil, Pelgrain, Bedu, Vales et Debono
- Mairie : Mmes Sangay (mairie de Péchabou), Campilla (élues)
- Parents : les parents élus de l'APE
- ALAE : Mme Lemasson

Sont présents :

- Enseignants : Mme Bontemps, Mme Naon, Lapeyre-Serradeil, Pelgrain, Bedu.
- Mairie : Mme Sanguay (élue) Mme Campilla (élue)
- Parents : Mme SAADA, Mme POUGET, Mme GARIADOR, M JAILLARD, M RENON

Sont excusés : Mme Rougié, Mme Vales, Mme Debono

- **Tour de table** : nouvelle enseignante : Mme VALES et des nouveaux parents élus. Mme Naon sera, à partir de cette semaine et à 80% et complétée le jeudi par Mme Martinet.
- **Point sur les élections de parents d'élèves** : 1 seule liste APE  
Participation de 169 votants (sur 256 inscrits), soit 66,02% de participation (63,67 % l'an dernier)  
12 sièges à pourvoir : 6 titulaires et 6 suppléants. La liste des parents élus est affichée sur le panneau devant l'école.  
L'APE fonctionne de façon collégiale.  
Pour contacter les parents d'élèves : [elementaire@ape-pechabou.fr](mailto:elementaire@ape-pechabou.fr)

Evolution pour l'année prochaine : vote électronique ?

⇒ Gain de temps (pour préparer le vote, pour voter...), gain de papier.

Exemple sur Votil, conforme RGPD et CNIL (<https://votil.fr/securite-integrite>), coût : pour 6 classes : 56 euros par an (20 euros d'abonnement +6 euros par classe). Paiement via Chorus.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet personnel, un accès sera mis à disposition dans l'école sur des plages horaires dédiées.

La mairie conseille de se renseigner sur les démarches à suivre pour mettre en place avant de voter au prochain conseil.

• **Rentrée scolaire** :

Les relations constructives avec la mairie, l'APE et l'ALAE nous ont permis d'être efficaces pour cette rentrée qui s'est bien déroulée.

Nous avons fait le choix de continuer à séparer les groupes de classe en récréation cette année encore (groupe 1 : CM1-CM2 A, B et CE2-CM1, groupe 2 : CP-CE1 A et B, CE1-CE2, les CE2 de

Mme Bedu peuvent aller partout), dans un souci d'apaisement des récréations.

- **Organisation pédagogique :**

- 148 élèves à la rentrée (147 l'an dernier) répartis ainsi :

CP-CE1 A: 22 (16-6)

CP-CE1 B: 23 (15-8)

CE2-CM1 : 24 (18-6)

CE1-CE2 : 24 (14-10)

CM1-CM2 A : 27 (12-15)

CM1-CM2 B : 26 (12-14)

- **Règlements intérieurs :**

1. Vote du règlement intérieur du conseil d'école, qui rappelle le rôle et les modalités de tenue et de décision/avis du conseil d'école. Le règlement intérieur du conseil d'école est voté à l'unanimité.
2. Vote du règlement intérieur de l'école qui a été réécrit et s'appuie sur le règlement type départemental.

→ **Lecture et vote du nouveau règlement.**

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le blog de l'école. Nous éditerons un exemplaire du règlement aux familles qui en feront la demande par le cahier de liaison.

**Attention !** Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons mis en place la communication via des boîtes mails propres à chaque enseignant. Ce mode de communication n'est pas utilisé par chaque enseignant de la même façon. *L'utilisation du cahier de liaison reste à privilégier pour communiquer avec l'école.*

Cette année comme les années passées, les sorties pour soins sont réglementées. Les parents peuvent ramener ou prendre les enfants au moment des récréations ou sur le temps ALAE. Toute exception à cette règle doit faire l'objet d'un échange avec l'enseignante et un document écrit et signé par la directrice sera mis en place pour décharge de responsabilité.

- **Evaluation d'école :** cette année les écoles maternelle et élémentaire de Péchabou font parties des écoles retenues pour l'évaluation menée par l'éducation nationale. Cette évaluation concerne 20% des écoles par an, toutes les écoles seront donc concernées sur un cycle de 5 ans (loi pour l'école de la confiance du 26 juillet 2019).

Le principe est, à partir d'une photographie de l'école et de son environnement, de dresser un constat des forces et des faiblesses, afin de construire un nouveau projet d'école permettant de consolider les forces et traiter les faiblesses.

C'est un gros travail qui va mettre à contribution l'équipe enseignante dans son ensemble, mais aussi les partenaires qui seront mis à contribution via des questionnaires ou des réunions (ALAE, mairie, parents...).

Un rapport d'auto-évaluation doit être rendu à un comité au plus tard fin janvier, puis une évaluation externe à lieu (équipe d'évaluateurs : 3 à 4 personnes : 1 IEN - 1 directeur d'école - 1 conseiller pédagogique ou un enseignant - et au choix: 1 IA-IPR ou 1 IEN ETG ou 1 PERDIR ou 1 cadre administratif). Le rapport d'auto évaluation sera présenté au 2ème conseil d'école et le rapport d'évaluation externe sera présenté au 3ème conseil d'école.

Le projet d'école est ensuite rédigé l'année suivante.

- **Les évaluations nationales** : tous niveaux ont été concernés par les évaluations nationales cette année. 2 passations : en septembre pour les CP, les CE1, les CE2 et les CM1 et en janvier pour les CP uniquement. Les évaluations ont donc été passées par les enfants et les réponses des enfants ont été saisies sur le logiciel. Les résultats sont communiqués aux familles sous forme de diagrammes en français et mathématiques et les enseignants rencontrent les familles des enfants pour lesquels c'est nécessaire.

Les livrets scolaires (LSU) sont remis par semestre fin janvier et fin juin.

Evolution pour l'année prochaine : LSU électroniques et signature en ligne ?

Les LSU sont accessibles sur Educonnect et il est possible de les signer sur cette plateforme. Nous proposons de passer à la signature électronique afin d'avoir moins d'impressions à faire chaque année (environ 750 pages par an environ). Les livrets restent ensuite consultables en ligne à tout moment tout au long de la scolarité de l'enfant.

Le LSU pourrait être imprimé pour les familles en faisant la demande.

Vote du conseil d'école : à l'unanimité avec 13 voix en faveur, 0 voix contre, 0 abstentions.

- **ALAE :**

### 1. Les projets du réseau LE&CGS:

. Semaine par semaine : les activités proposées aux enfants sont accessibles sur le mini site de l'ALAE et affiché au portail.

. Semaine de la laïcité : du 09 au 13 décembre.

Semaine de débat avec les enfants sur le thème de la liberté.

(Questionnement, jeux, livres, discussions...)

. Projet culturel : « Ma mode, Mon Monde » (janvier 2025)

le projet culturel de cette année nous permettra d'explorer la (vaste) thématique de la **MODE** donc, au travers du média artistique et culturel de la **PHOTO**.

Au travers de ces deux sujets, de nombreux enjeux éducatifs, culturels et artistiques à aborder...Pour cela, nous serons accompagnés par la **photographe Yutharie GAL-ONG**.

### 2. Les effectifs moyens:

Du 09/09 au 30/09	Matin	Midi	Soir	Mercredi
Enfants	<b>45</b>	<b>144</b>	<b>69</b>	<b>74</b>
Animateurs	3	9	4	4

### 3. Formation de l'équipe d'encadrement :

**Direction :**

Master 2 (Politiques Enfance Jeunesse) pour Amélie Lemasson

Formation Management pour Pauline Lapene

**Animateurs :**

1 formation BPJEPS

1 formation BAFA

Formations continues au siège de LEC tout au long de l'année sur différents thèmes  
Formations en équipe : de la part de la direction et des interventions de chargés de missions.

#### 4. Les infos ALAE 2024-2025 :

Toutes nos informations sont en ligne sur le mini site de l'ALAE :

<https://www.lecgs.org/fr/site/pechabou/page/presentation.php?m=preview>

Tarifs, horaires, projet pédagogique, règlement intérieur, planning d'activité par période...  
Résultats enquête de satisfaction aux familles.

L'ALAE relève une diminution des retards du soir depuis la mise en place de la tarification en cas de retard après 18h30.

#### 5. Enquête de satisfaction des familles :

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé par mail le 14/06 à toutes les familles qui fréquentent l'ALAE. Ce questionnaire a été complété par 23 personnes.

Cette enquête a pour but de faire participer les familles à l'amélioration de nos services, et elle se déploie sur tout le réseau LE&CGS.

Les résultats sont disponibles pour les familles qui le souhaitent sur notre mini site.

Nous avons pris en compte certaines remarques et modifié notre organisation :

- Des mesures ont été prises concernant l'utilisation des téléphones par les animateurs (entretien puis entretien préalable à sanction si utilisation du téléphone sur les temps d'accueil)
- Organisation de la pause méridienne avec une séparation des lieux entre le 1<sup>er</sup> (CP-CE1-CE2) et 2<sup>nd</sup> service (CM1-CM2)
- séparation des espaces toilettes sur la pause méridienne : CP- CE1- CE2 → toilettes ALAE et CM1-CM2 → toilettes école.
- Les animateurs mangent après les enfants (à 14h)
- Répartition des animateurs dans la cour par lieu, poste fixe sur chaque pause méridienne. Il n'y a plus de roulement.

- **Formation enseignant :** 4 enseignantes de l'équipe participera à une formation en anglais, sur temps scolaire afin de pouvoir pratiquer l'anglais sur des temps de classe (sport, art, maths...)

ERASMUS+ : 2 enseignantes ont demandé à participer à des stages de formations pendant les vacances

- **Sécurité :** comme tous les ans, nous sommes tenus de faire des exercices de sécurité. Ces exercices sont de deux types : incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Le premier exercice incendie a eu lieu mercredi 9/10. Tout s'est bien déroulé, les élèves sont sortis dans le calme. Pont d'attention : fermeture des portes des toilettes.

• **Projets, sorties et partenaires** : l'école travaille avec différents partenaires, dans des disciplines et avec des objectifs divers.

**-Piscine** :

Trimestre 1 → Classes de CM1 CM2 A et CE2-CM1 (16/09/2024 au 06/12/2024)

Trimestre 2 → Classes de CM1 CM2 B et CE1-CE2 (9/12/2024-13/03/2025)

Trimestre 3 → Classes de et CP-CE1 A et B (17/03/2025 au 13/06/2025)

Nous remercions les parents accompagnateurs pour leur disponibilité, sans eux l'activité n'est pas possible. Les parents demandent à avoir les dates quelques semaines à l'avance afin de pouvoir de se rendre disponibles plus facilement. En fin d'année scolaire, l'école élémentaire fera passer les dates d'agrément aux parents de maternelle (GS) afin qu'ils puissent anticiper les agréments et être prêts à accompagner dès septembre.

**-Médiathèque** : comme chaque année, toutes les classes se rendent à la médiathèque toutes les 2 semaines et les enfants peuvent emprunter un livre. Ce moment est très apprécié de tous !  
Merci à Nadia et Valérie pour les animations.

**-Course longue** : jeudi 10/10 → Tout s'est bien passé.

Merci aux parents pour l'aide à l'organisation, à la mairie pour l'organisation matérielle (mise à disposition du terrain et de la salle de la Musardière).

**-Infirmière scolaire** : travail autour de thèmes en lien avec les écrans en cycle 3 (+ la puberté en CM2), l'alimentation avec les cycle 2.

Comme l'an passé, journée sur les gestes d'urgence avec des ateliers au mois de juin pour toute l'école.

**-Sicoval** : thème du cycle de l'eau naturelle avec les cycles 2 et de la consommation (ex : les fournitures scolaires) avec les cycles 3. Animations proposées les :

- 26 novembre pour les CP-CE1 A

- 20 décembre pour les CP-CE1 B

- 19 décembre pour les CE2-CM1

- 6 janvier pour les CE1-CE2

- 17 et 19 juin pour les CM1-CM2

**- Vélo** : comme l'an dernier, plusieurs classes de l'école vont proposer cette année un cycle vélo, pour apprendre comment fonctionne un vélo, comment gérer sa sécurité à vélo, savoir rouler en groupe dans la cour. Cette activité commencera dans la cour, grâce aux parents agréés (nous vous remercions beaucoup pour votre disponibilité). Il n'est malheureusement plus possible de sortir sur la route avec les cycles 2, mais nous réfléchissons à des manières de pouvoir aller rouler à l'extérieur de la cour. Période mars, avril, mai.

Pour les enfants qui ne possèdent pas de vélo, l'APE propose de faire appel à la solidarité via les groupes Whatsapp.

- **CLAS** : Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité (Sous couvert du Sicoval).  
Responsable : Blandine Lidy. Les intervenants sont des bénévoles.  
Reprise 2<sup>e</sup> semaine de novembre les mardis et jeudis de 17h à 18h30.  
Les enseignants sont en train de recenser les élèves susceptibles de bénéficier de ce dispositif.

- **Autres projets :**

- Orchestre du Capitole : Le Violon Magique à la Halle aux Grains pour les CM1-CM2 A et B le 14/11/2024
- Forum des droits de l'enfant : les CM1-CM2 A et B le 8 octobre 2024
- Vendée Globe pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1, avec peut-être une sortie en fin d'année
- Sécurité routière : buggy brousse pour les CP-CE1 A et B
- Stage cirque à l'étude
- spectacle de Noël (conteuse) le 5 décembre

- **Travaux :**

Les enseignantes remercient la mairie pour les travaux réalisés dans les classes de CE1 CE2 et CE2 CM1 pour les tableaux.

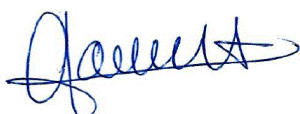
- **Parents :**

- Projet collectif de bien être bien vivre à l'école : climat scolaire difficile soulevé par les parents l'an dernier. Afin de réfléchir à construire et proposer des axes d'orientation pour apaiser le climat, réunion mercredi 06/11 avec ALAE, écoles élém et mater
- Retour de l'enquête de satisfaction de l'ALAE
- Modifications du Règlement de l'ALAE : l'APE aurait aimé être informée des modifications avant que le nouveau règlement soit transmis à toutes les familles afin de se préparer à répondre aux questions des parents.
- Formation Croix Rouge aux gestes de premiers secours pour les enfants : fait doublon avec l'intervention de l'infirmière scolaire
- participation de base : 11€/élève mais peut-être un peu plus élevée selon les projets.
- inclusion-AESH : est-ce que l'école est bien pourvue ? Des nouvelles notifications individuelles viennent d'être émises pour deux élèves de maternelle, ce qui va modifier les emplois du temps de l'ensemble des AESH et donc diminuer l'accompagnement dont chacun des élèves notifiés bénéficiait.

*Merci à tous les parents et les partenaires (mairie, ALAE, médiathèque...). Leur aide et leur mobilisation nous permettent de réaliser des projets à l'école comme à l'extérieur.*

Fin du conseil d'école : 20h00

Signature de la di.



Signature du/de la secrétaire :

